

BILAN DE MANDAT

→ 2011-2016

& RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Engagement

**Le réseau
des CCI de
Rhône-Alpes,
le partenaire
terrain des
entreprises**

Focus

**Des acteurs
en action dans
les territoires,
tournés vers
demain**





305 000

établissements de l'industrie, du commerce et des services ressortissants du réseau des CCI de Rhône-Alpes (données 2015)



42

lieux d'accueil des entreprises en Rhône-Alpes : sièges des CCI, délégations, agences décentralisées...



448

chefs d'entreprise bénévoles élus par leurs pairs pour 5 années de mandature (6 années pour ce mandat, les élections ayant été repoussées d'un an)

1 CCI de région

chargée d'impulser, d'animer et d'optimiser la stratégie du réseau régional et de gérer les fonctions supports

9 CCI dans les territoires

chargées d'accompagner les entreprises au plus près des réalités du terrain. Les CCI de Lyon, Saint-Étienne Montbrison et Roanne Loire Nord ont fusionné pour créer la CCI LYON MÉTROPOLE Saint-Étienne Roanne (Assemblée générale d'installation le 11 janvier 2016)

Plus de 1 000

avis ou contributions lors de consultations officielles dans le domaine de l'aménagement



6 000

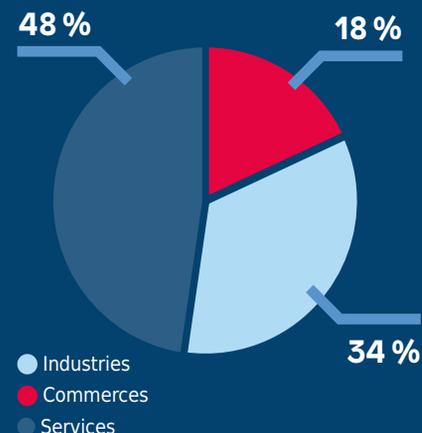
débats, colloques, réunions d'échanges organisés par les CCI sur le mandat

239 millions d'€

de budget investis pour les entreprises (BP 2016)



Répartition des établissements ressortissants par secteur d'activité (données 2015)





1769*

collaborateurs
en Rhône-Alpes
et **1 558** vacataires
(données 2015)



+ 293%

d'augmentation
d'abonnés sur
l'ensemble des réseaux
sociaux de la CCI de
région, depuis 2014



513 835

visiteurs sur le site
internet de la CCI
de région

*équivalent temps plein

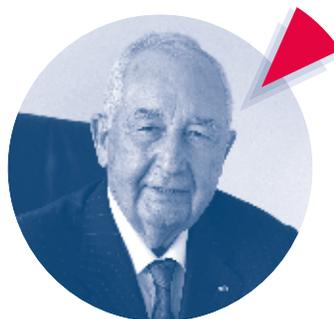
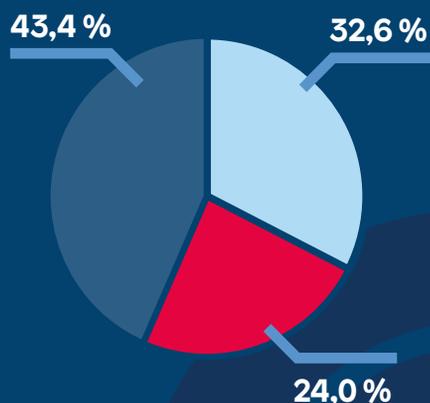


550

clubs d'entreprises
animés chaque année
par les CCI de Rhône-

Alpes pour remonter les besoins des
acteurs économiques

**Répartition des effectifs salariés
des établissements ressortissants
par secteur d'activité** (données 2015)



Les CCI : par les entreprises, et pour les entreprises !



Notre réseau évolue pour mieux accompagner toutes les entreprises à relever la multitude de défis auxquels elles sont confrontées. Nous le structurons pour continuer à répondre aux besoins du terrain, être écoutés des pouvoirs publics et garantir une expertise dans la pluralité des champs d'actions des CCI.

J'ai consacré mes mandats à faire exister son niveau régional en donnant au niveau local tous les moyens de poursuivre l'appui qu'il offre aux entreprises. Ce mandat a été marqué par une parole commune des CCI au travers de schémas sectoriels, tous votés à l'unanimité, et plus encore par une coordination et une simplification continues, sources de progrès et d'économies.

Mais ce mandat a aussi fait face à des impacts budgétaires, organisationnels et fonctionnels importants. À travers la réduction drastique des moyens des CCI, alliée à une réflexion générale sur les corps intermédiaires et la représentation des entreprises, se pose bien sûr la question de l'avenir. Il y a des idées simples qui sont de fausses bonnes idées, comme supprimer les CCI. C'est tout simplement supprimer l'outil dirigé par les chefs d'entreprise élus par leurs pairs qui mettent à leur disposition des services utiles, en proximité, parce que répondant à leurs vrais besoins. Mais le pire n'est jamais sûr : cet outil, que nous avons déjà très largement refondu, gardera, j'en suis persuadé, sa place au service de l'économie.

L'heure est donc à l'optimisation, en mettant en œuvre des modèles intelligents avec des solutions qui se pensent, se trouvent et se mettent en place : citons la mutualisation des services supports, la coordination des offres de formation, un accompagnement unique à l'international ou la mise en place d'outils numériques communs...

La dynamique, qui a été engagée dans un contexte conjoncturel complexe et qui fera aussi écho à l'échelle de la grande région Auvergne - Rhône-Alpes, est le fruit de l'engagement de tous les élus de nos Chambres - que je tiens ici à féliciter.

La réorganisation des modes de fonctionnement, le développement des partenariats, le travail en réseau avec les acteurs de nos territoires, la Région, les collectivités, les Chambres consulaires, le partage de l'information et la mise en place d'outils performants de relation avec les dirigeants... sont autant de défis qui ont fait de ce mandat une projection vers l'avenir.

Ainsi avons-nous travaillé toutes ces années pour construire, ensemble, une vraie CCI de Demain. ”

Jean-Paul MAUDUY

→ Président de la CCI de région Rhône-Alpes

PROCHE DES ENTREPRISES

Les CCI de Rhône-Alpes ont uni leurs forces et élaboré une feuille de route née d'une ambition partagée : travailler ensemble pour les entreprises.

La CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes, qui s'inscrivent pleinement dans le mouvement national de redressement et d'optimisation des dépenses publiques, ont mis en œuvre un plan d'actions structurantes à destination des entreprises tout en rationalisant l'utilisation de la ressource fiscale.

9 schémas

Ces schémas sectoriels sont la véritable colonne vertébrale de la stratégie régionale, couvrant des domaines d'actions définis par décret ou choisis par la CCI de région. Chacun est piloté par un Référent et un Président de Commission. Ces schémas sont garants de l'efficacité collective. Ils ont permis de clarifier et compléter l'offre commune, et leur transversabilité est une source d'économies et de réactivité.



PORTS AÉROPORTS P. 18

Noël COMTE

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Aménagement du Territoire



Jean-Roger REGNIER

→ Président de la Commission Aménagement du Territoire

« Des infrastructures efficaces sont indispensables pour l'activité économique et l'attractivité du territoire. »



CRÉATION, TRANSMISSION ET REPRISE P. 10

Daniel PARAIRE

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Création/Transmission/Reprise



David BRENOT

→ Président de la Commission Création/Transmission/Reprise de 2011 à 2015

Décédé en 2015, David BRENOT était investi des questions de transmission et de reprise placées au centre de l'action des CCI de Rhône-Alpes. Dynamique, ouvert, plein d'idées, il a été un exemple pour tous.



DÉVELOPPEMENT DURABLE P. 22

Joël ROQUES

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Développement Durable



Gilbert DELAHAYE

→ Président de la Commission Développement Durable

« Viser la performance des entreprises en phase avec les orientations de nos partenaires institutionnels, de l'État et de la Région. »



**INDUSTRIE
& SERVICES, APPUI
AUX ENTREPRISES**
P.12

Philippe NOUVIAN

→ Élu Référent Industrie Services aux Entreprises



**Jean-Pierre
GILLET**

→ Président de la Commission ISAE

« Activer les leviers de compétitivité pour les entreprises de Rhône-Alpes. »



COMMERCE
P.14

François DAMARIN

→ Vice-Président CCIR, Référent Commerce



**Pascal
PERRAUT**

→ Président de la Commission Commerce

« Mettre en lumière une véritable volonté d'agir ensemble pour favoriser un développement équilibré du commerce. »



TOURISME
P. 16

René CHEVALIER

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Tourisme de montagne

Daniel PARAIRE

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Tourisme de plaine et des collines

Jean-Paul POULET

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Tourisme méridional



**Roland
BERNARD**

→ Président de la Commission Tourisme

« L'ambition est à la mesure de la contribution du tourisme à l'économie de Rhône-Alpes : essentielle et à plusieurs facettes. »



INTERNATIONAL
P. 20

Jean VAYLET

→ 1^{er} Vice-Président de la CCIR, Référent International



**Claude
DJOLOLIAN**

→ Président de la Commission International

« Notre réseau représente le point d'entrée naturel pour les entreprises. Il s'agit de mettre en avant notre offre d'accompagnement et notre rôle d'ensemblier. »



**FORMATIONS
CONSULAIRES**
P. 24

Jean-Marc BAILLY

→ Vice-Président de la CCIR, Référent Formation



**Jean-Pierre
GIRARD**

→ Président de la Commission Formation

« Aussi vaste qu'essentielle, notre action pour la formation s'articule autour des formalités, de l'apprentissage, de la formation continue et de l'enseignement supérieur. »

1^{re} CCI de région en France à se doter d'une stratégie régionale d'orientation du réseau, adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée du 29 juin 2011

100 élus siègent à la CCI de région

17 élus composent le Bureau de la CCI de région



TEMPS FORTS

Dans sa mission de représentation des intérêts économiques de la région et de ses territoires, le Président Jean-Paul MAUDUY et les CCI de Rhône-Alpes, avec l'appui des Vice-Présidents, fédèrent toujours plus largement les acteurs. Le réseau a pu renforcer des partenariats et en nouer de nouveaux.

▶ PARTENARIATS



↪ **2014** : Signature de la charte internationale en présence du Secrétaire d'État au commerce extérieur, Pierre LELLOUCHE et du Président du Conseil Régional, Jean-Jacques QUEYRANNE, et de tous les partenaires de l'international.

▶ INSTANTS



↪ **2015** : Alain MERIEUX, Grand officier de la Légion d'Honneur a remis les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur au Président Jean-Paul MAUDUY en présence du Préfet Michel DELPUECH.



↪ **2016** : Partenaire sur des événements économiques. Printemps des entrepreneurs en présence de Pierre GATTAZ et de Laurent WAUQUIEZ.



↪ **2011-2016** : Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres d'Agriculture s'unissent avec leurs Chambres régionales pour collecter la taxe d'apprentissage auprès des entreprises rhônalpines.

▶ ACTIONS



↪ **2015** : Aménagement - accès français à la future LGV Lyon-Turin, enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, point de vue des acteurs.

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional - CESER. Les cinq membres élus qui représentent la CCI de région ont contribué à la définition de la stratégie de l'Union européenne pour la Macro-région Alpes.



↪ **2015** : Organisation de missions à l'international, ici lors de l'Expo Universelle à Milan.



↪ **2013** : Inauguration de l'événement « 1 semaine pour 1 emploi » avec le Préfet Jean-François CARENCO.



↪ **2014** : Organisé par la CCI de région, Rhône-Alpes a accueilli l'événement Futurallia, un forum d'envergure, l'opportunité pour les dirigeants, venus du monde entier, de rencontrer de futurs partenaires.



▶ ÉCHANGES



↳ 2012 : Sommet franco-italien.



↳ 2012-2013 : Échanges sur les relations économiques avec les pays d'Afrique.

▶ VIE DU RÉSEAU



↳ 2011-2016 : 100 membres élus régionaux, lors des Assemblées de la CCIR. En présence et aux côtés du Président Jean-Paul MAUDUY, les membres du Bureau - Jean VAYLET, Jean-Marc BAILLY, René CHEVALIER, Noël COMTE, François DAMARIN, Jean-Bernard DEVERNOIS, Emmanuel IMBERTON, Guy MÉTRAL, André MOUNIER, Daniel PARAIRE, Jean-Paul POULET, Joël ROQUES, Pierre RAMPÀ, Robert SORREL, Philippe GUÉRAN, Philippe NOUVIAN.



↳ 2012 : Remise des Labels « Jeunesse et entreprises » en présence d'Yvon GATTAZ.



↳ 2011-2016 : Panonceaux et Mercures d'Or, chaque année le commerce mis à l'honneur au niveau national et régional.



▶ RENCONTRES



↳ 2013-2015 : Rencontres avec des personnalités du monde économiques : Francis MER et le Consul du Pakistan.



↳ 2011 : Les rencontres de la CCI de région accueillent Thierry de LA TOUR D'ARTAISE, Président-Directeur Général du Groupe SEB sur le thème « L'industrie moteur d'avenir ».



↳ 2014 : Bernard SCHOUMACHER, Président de la CCI de région Auvergne et Jean-Paul MAUDUY, posent les bases d'un avenir commun pour le rapprochement des deux CCI de région au 1^{er} janvier 2017.

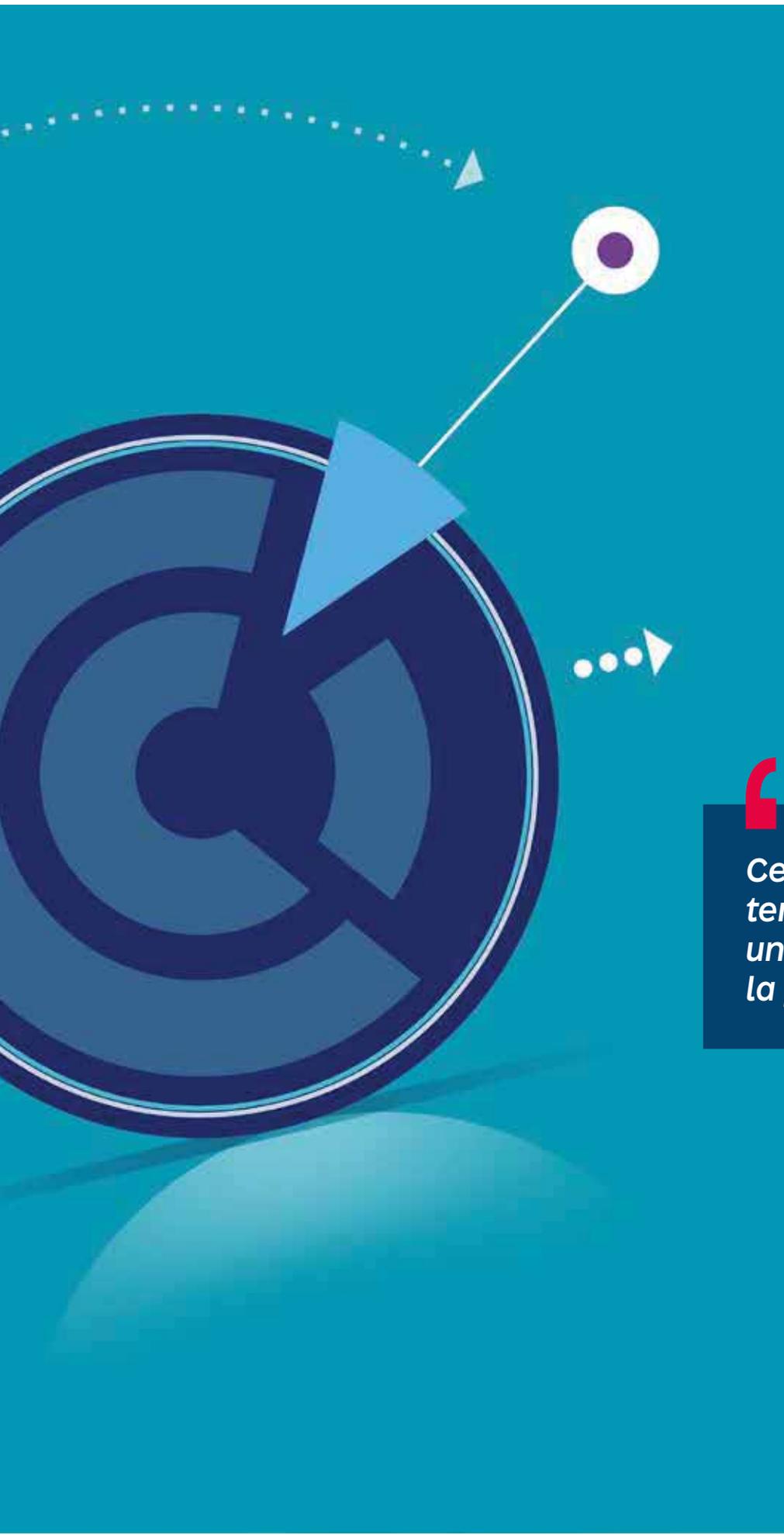


↳ 2012 : À l'invitation de la CCI de région, le Commissaire européen, Michel BARNIER a échangé à Lyon avec les entreprises rhônalpines sur le marché intérieur de l'Union européenne.



UN MANDAT EN ACTIONS



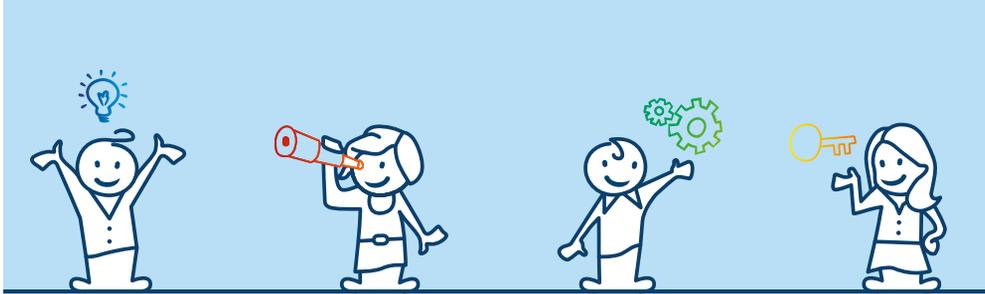


Accompagner, informer, conseiller les entreprises à toutes les étapes de leur développement, telles sont les missions des CCI. Plus largement, elles contribuent au rayonnement économique des territoires à travers un vaste plan d'actions. Interlocutrices permanentes des entreprises pour toutes leurs préoccupations quotidiennes ou stratégiques, les CCI sont aussi les porte-paroles des dirigeants, apportant un éclairage et leur expertise, auprès des pouvoirs publics.



Ce maillage du territoire repose sur un principe essentiel : la proximité. ”

Acteurs de la vie économique locale, ce sont les élus bénévoles qui sont le socle de l'engagement du réseau. Un rôle primordial, fait de l'investissement d'hommes et de femmes passionnés par l'engagement collectif et animés par la volonté de donner de leur temps et de leur expérience au service de tous.



▶ CRÉATEURS, CÉDANTS ET REPRENEURS

FAIRE DES PROJETS UNE RÉUSSITE

Susciter l'envie d'entreprendre, préparer au métier de dirigeant, promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, le réseau des CCI élabore et réalise de nombreux dispositifs d'accompagnement en faveur de la création, comme de la transmission : deux étapes majeures, où la préparation et l'accompagnement sont des éléments déterminants pour la réussite du projet et le maintien de l'activité et de l'emploi.

Persuadées de la nécessité d'un premier accueil performant et d'une orientation pertinente et efficace, les CCI assurent leur rôle de porte d'entrée vers les dispositifs d'accompagnement à la création.

L'offre de formation, par exemple, s'adapte aux besoins des futurs dirigeants, comme le stage « 5 jours pour entreprendre », qui est aujourd'hui une formation professionnalisante certifiante, entièrement reformulée et prise en charge à 100 % par Pôle Emploi pour son public cible « Créateurs ».

Dans la démarche « Creafil », devenue « Je crée en Rhône-Alpes » en 2015, les CCI sont fortement impliquées dans la co-animation avec la Région, en tant qu'acteur majeur de l'entrepreneuriat. Dans leur mission de proximité, les CCI ont mis en place des permanences en lien avec leurs partenaires économiques locaux au bénéfice des porteurs de projet. Parallèlement, l'engagement des CCI dans l'élaboration d'un outil de suivi de la Gestion Relation Client (GRC) et dans le développement des compétences des conseillers Création-Transmission

montre la volonté de trouver des solutions pour conserver une relation privilégiée de qualité avec les clients, qui se traduit par un excellent taux de satisfaction global des porteurs de projet.

SENSIBILISER À L'ENTREPRENEURIAT : 2 ÉVÉNEMENTS MAJEURS

▶ **Partenaire officiel du Salon des Entrepreneurs de Lyon Auvergne - Rhône-Alpes.** Près de 15 000 visiteurs accueillis chaque année sur tous les champs de l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et de demain.

▶ **Quinzaine régionale « Osez l'entreprise ».** Pour créer, reprendre ou céder, les CCI de Rhône-Alpes proposent un vaste programme d'animations, de conférences et d'échanges dans les territoires pour concrétiser des projets d'entrepreneuriat.

FORMALITÉS-CFE

Le nombre des créations d'entreprises, étant continuellement en augmentation, les centres de formalités des entreprises des CCI ont renforcé l'activité et développé de nouvelles missions comme la délivrance des cartes des professions immobilières.



LE PLAN DE MANDAT

Les élus et techniciens ont fait des 3 axes du schéma sectoriel Création-Transmission leur priorité sous la coordination régionale, dans le respect des spécificités territoriales et dans un contexte budgétaire en tension : promotion de l'entrepreneuriat, pour tous et sous toutes ses formes, sensibilisation des créateurs et dirigeants à anticiper et préparer leur projet, harmonisation de l'offre d'accompagnement et renforcement des partenariats publics et privés. La démarche « Mieux avec moins » en 2014 a permis de concrétiser des recherches de financements publics (obtention du marché régional IDécllic), de rationaliser des coûts et de structurer régionalement des offres payantes à destination de publics ciblés.



**Concrétisez
votre projet
avec les CCI
de la région
Rhône-Alpes**

6700
*participants
aux ateliers
ou conférences*

1000
*rendez-vous
individuels
avec des
conseillers CCI*



96 %

taux de satisfaction
global des porteurs de projet
accueillis et/ou accompagnés
par le réseau des CCI
(données 2015)

15 700
cédants sensibilisés
annuellement



1 200
annonces de cession
diffusées par an

2 900 mises
en relation cédants/
repreneurs assurées
par le réseau chaque
année



2 500
jeunes entreprises (< 3 ans)
suivies chaque année



79 000
formalités traitées
chaque année

+9 %
d'augmentation du
nombre de formalités
enregistrées par les CFE

TRANSENTREPRISE
BASE COMMUNE D'OPPORTUNITÉS
ET D'ANNONCES

Transentreprise
REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE

La sensibilisation des chefs d'entreprise à la transmission a été moteur dans la structuration d'une « Offre Cédant » commune autour de Transentreprise, dispositif inter-consulaire CCI - CMA créé et porté par la CCIR Auvergne et déployé à ce jour dans 72 départements. Cédants et repreneurs disposent d'une ressource permettant une mise en relation autour d'opportunités à l'échelle de la région. Les actions des CCI sont en phase avec les mesures en cours d'élaboration dans le cadre du Comité de copilotage interministériel sur la simplification administrative, la sensibilisation des acteurs et la structuration des réseaux régionaux de la transmission, chantiers pilotés par les DIRECCTE.

→ Focus
2015



60 000
demandes
d'information
(rendez-vous, appels,
courriers et numérique)



12 500
participants
aux réunions
d'information



1 000
stagiaires en
moyenne suivent
chaque année le
stage « 5 jours pour
entreprendre »

7 860
dossiers « aide aux
demandeurs d'emploi
créant ou reprenant une
entreprise » (Accre)



▶ INDUSTRIE ET SERVICES

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

En tant que 1^{re} région industrielle de France en termes d'emplois, de production et de sous-traitance industrielle, Rhône-Alpes dispose d'un tissu d'entreprises performantes que la CCI de région et les CCI du réseau accompagnent dans leurs développements.

LES 6 AXES DÉPLOYÉS COMPOSENT UN ÉVENTAIL COMPLET D'ACTIONS...

- ▶ **Sensibilisation et accompagnement de projets d'innovation**, des premiers pas aux dispositifs européens (innovation produits, procédés et process) avec une part croissante intégrant les enjeux du numérique.
- ▶ **Développement commercial et marketing**, visant à renforcer l'organisation de cette fonction critique pour l'entreprise, à passer les caps de croissance, de la stratégie aux actions pilotes.
- ▶ **Financement**, au travers d'un regard global de développement des projets, et en orientant vers les acteurs spécialistes publics (Bpifrance...) et privés.
- ▶ **Intelligence économique**, sur un angle de sensibilisation, en transversal à nos actions individuelles et collectives toutes thématiques confondues, et en bonne collaboration terrain avec les services de l'État (Gendarmerie, DGSI) sur les aspects « sécurité économique ».

- ▶ **En collaboration avec les réseaux d'entreprises** (pôles de compétitivité, clusters, grappes locales) avec une recherche de complémentarité entre les actions des CCI; les CCI développent des actions au regard des besoins de cibles spécifiques en fonction de l'enjeu pour le tissu local.
- ▶ **Ressources humaines**, en lien avec le réseau formation des CCI.

SUR LE TERRAIN, DES RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES...

- ▶ **Réunions thématiques et événements** :
 - les journées de l'innovation qui permettent aux porteurs de projet de rencontrer en un même lieu de proximité, toutes les ressources de l'innovation, du financement à la technologie,
 - les actions Enterprise Europe Network lors du salon Pollutec à Lyon ou en lien avec des partenaires tels que le CERN ou les pôles de compétitivité et clusters,
 - le Salon RIST à Valence ciblant les entreprises de sous-traitance,
 - le MIDEST à Paris,
 - le salon INDUSTRIE à Lyon.



LE PLAN DE MANDAT

Le schéma dédié a pour ambition de proposer un accompagnement en faveur des TPE et des PME de l'industrie et des services, basé sur le long terme et organisé suivant 6 axes d'actions stratégiques majeures.

- ▶ **lesaid.es.fr**, site national des CCI d'inventaire et de veille sur des dispositifs de soutien aux entreprises.
- ▶ **Des accompagnements individuels** réalisés dans le cadre de l'action de terrain généraliste et permanente des CCI : le contrat d'objectifs innovation (cofinancé par les CCI et la Région), les actions du consortium Enterprise Europe Network (cofinancé par les CCI et l'Europe; avec le déploiement d'un nouveau consortium sous coordination CCI de région en 2014, et élargi, pour mener les actions, de 3 à 5 CCI et à l'ARDI).
- ▶ **Des actions collectives** : sur l'innovation, le développement commercial, la performance industrielle, notamment dans le cadre du « PLAN PME » (financement État/Région) et le dispositif expérimental « UP » pour les entreprises à haut potentiel en partenariat CCI de région / Région et les CCI, en lien avec Bpifrance, et intégrant les agences régionales.
- ▶ **Pour renforcer l'approche financière** sur l'ensemble des projets d'entreprises que les CCI accompagnent, 80 conseillers ont bénéficié de nouvelles formations dédiées.
- ▶ **Intelligence Économique** : édition du guide « Osez l'Intelligence Économique avec les CCI de Rhône-Alpes » et dans le cadre d'un partenariat avec la Région, mise en place du Dispositif Veille Mutualisée entre la CCI de région et l'ARDI.



100 000
participants durant
toute la mandature



3 000
événements physiques
et numériques organisés -
réunions d'information de
proximité aux événements
d'envergures



8 000
projets
d'innovation
accompagnés
en individuel

GESTION DE LA RELATION CLIENT : UN OUTIL COMMUN

Sous l'impulsion de la CCI de région avec la mobilisation des CCI, c'est l'ensemble du réseau qui se rassemble pour créer un espace collaboratif régional. Cet outil, capitalisant sur les missions, les expériences et les actions des CCI, doit permettre encore plus de proximité avec les entreprises, de renforcer la connaissance et la capitalisation d'informations du tissu économique, et de simplifier les démarches. Après 2 ans de chantier d'élaboration collective, sa mise en place est prévue pour 2017.

▶ Clusters

La CCI de région est fondateur et accompagne de longue date le développement du cluster « Aerospace Cluster in Rhône-Alpes - Auvergne ». Celui-ci a permis de mettre en évidence l'excellence de l'offre industrielle et technologique de la Région. Il a par ailleurs été étendu à l'Auvergne au 1^{er} janvier 2016, en se rapprochant de la structure AVIA. Le cluster s'appuie sur le réseau des CCI pour déployer ses actions, et s'affiche comme un remarquable modèle d'articulation entre le réseau des CCI, qui sert toutes les entreprises et leur propose des accompagnements globaux, et une approche filière marché clé, centré sur les approches ciblées. Le cluster « Cluster'R Numérique » a rejoint également les locaux de la CCI de région en 2015. Positionné ainsi au cœur de la Confluence, le cluster se renforce et élargit son assise territoriale.

En 2014, devant la contrainte financière à laquelle faisaient face les CCI et la volonté d'une réorganisation efficiente, une démarche de relecture a été menée sur l'ensemble du champ et des 6 axes du schéma sectoriel. Celle-ci a débouché sur plusieurs options majeures, mises en œuvre depuis :

- ▶ La gestion régionale des conventionnements, par exemple sur le contrat d'objectifs innovation, Enterprise Europe Network, Commercial PME, DGA,
- ▶ L'optimisation des approches réseaux d'entreprises (pôles, clusters, grappes, systèmes productifs locaux, clubs...) et des salons,
- ▶ Enfin, la mise en place d'un outil de Gestion de la Relation Client commun entre les CCI, dans l'optique partagée de renforcer tant la qualité de réponse aux entreprises sur l'ensemble des territoires que la performance générale.

→ Focus



2015

Plus de **500**
réunions d'information
organisées par le réseau



125 383

fiches publiées
sur le site lesaid.es.fr

DISPOSITIF « COMMERCIAL PME »



Les CCI de Rhône-Alpes ont créé le dispositif Commercial PME - financé par la Région, l'État et l'Europe - pour accompagner les entreprises à initier, structurer et rendre plus performante leur fonction commerciale et marketing. Le

Près de 500
entreprises bénéficient
de Commercial PME

dispositif a fait l'objet d'un déploiement rapide par l'ensemble des CCI en 2013 et enregistre des résultats positifs : recrutements significatifs sur la fonction commerciale, augmentation de CA, amélioration de la rentabilité...



► COMMERCE

RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le commerce, au-delà de son activité marchande, apporte du lien social et du contact humain. Il participe aussi à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie, notamment dans les villages et les quartiers et constitue pour cela, une des priorités de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes.

DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Nécessaire aux commerçants pour positionner leur activité et leurs résultats ainsi qu'aux responsables publics, la CCI de région et les CCI ont développé des Observatoires du commerce et de la consommation permettant d'apprécier finement les évolutions des comportements d'achats des ménages ainsi que les mutations de l'appareil commercial.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de collaborateurs commerce expérimentés font au quotidien un important travail d'accompagnement des entreprises sur les questions essentielles d'accessibilité avec près de 2000 entreprises informées annuellement, de réglementation, de développement ou encore d'aménagement des points de vente.

Parmi les initiatives marquantes, la mise en place d'un programme régional pour la sécurité des commerces avec chaque

année, l'organisation de plus de 40 réunions d'information, la sensibilisation de près de 30 000 entreprises, la réalisation de diagnostics sur site en lien avec les forces de l'ordre, l'édition d'un guide de prévention présentant des conseils simples, des mesures de précaution mais aussi des contacts et numéros d'urgence.

MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE ET DE TERRITOIRE

Les CCI apportent leur appui à une vingtaine de structures et soutiennent les communes rurales pour préserver ou implanter des activités commerciales.

La CCI de région, le Conseil Régional et la DIRECCTE ont souhaité initier une démarche d'expérimentation via la création d'un Centre de ressources régional qui assure une fonction de veille, d'accompagnement opérationnel et de professionnalisation des projets émergents ou en voie de consolidation.



LE PLAN DE MANDAT

Au travers du schéma sectoriel commerce, le réseau des CCI, entend accompagner la professionnalisation des commerçants et de leurs groupements, aider à l'équilibre du commerce régional et soutenir la performance économique des entreprises. Cette forte implication se mesure par la richesse des actions conduites sur les territoires, en lien étroit avec les collectivités locales et le soutien des services de l'État et du Conseil Régional.

« À DEUX PAS »

OPÉRATION RÉGIONALE METTANT À L'HONNEUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Plusieurs milliers de commerçants des villes et des villages invitent les consommateurs à participer à 10 jours d'animations commerciales. Pilotée au plus près du terrain par les conseillers commerce des CCI, cette opération est un exemple concret du soutien du réseau en faveur de la valorisation du commerce de proximité.



À chaque édition, la participation de :

400
communes

200 unions
commerciales

Près de 400 articles de presse



63 000
points de vente



300 000
emplois salariés
et non salariés
en Rhône-Alpes

600 unions commerciales
rhônalpines

1 création d'entreprise sur 5

30 études territoriales
et enquêtes de conjoncture
produites par an

Près de 500
associations ou fédérations de
commerçants accompagnées
chaque année

« ALERTE COMMERCES »

Pour être prévenus de délits touchant en temps réel les commerces du territoire, les CCI de Rhône-Alpes, les services de l'État, la Gendarmerie et la Police Nationale ont mis en place un dispositif centralisé d'alerte par SMS appelé « Alerte Commerces ».

Ce dispositif est destiné à prévenir en cas de vols à main armée ou avec violence, de vols à l'étalage commis en bande et d'escroqueries dans un secteur d'activité, une commune... et pouvant se reproduire ou se propager rapidement dans tout un département.

« MERCURE » ET « PANONCEAU D'OR »

20 LAURÉATS RHÔNALPINS RÉCOMPENSÉS AU NIVEAU NATIONAL DEPUIS 2011

Le Challenge du commerce et des services, créé par CCI France et le Ministère du Commerce, met à l'honneur chaque année les meilleurs commerçants et Unions commerciales de France. Cette distinction valorise la fonction commerciale et sélectionne les entreprises sur les résultats financiers, l'innovation, la communication, la création d'emplois et le partenariat.

LES MARCHÉS : PÔLES D'ANIMATION COMMERCIALE INCONTESTABLES

Les marchés sont soutenus par la CCI de région et les CCI qui se mobilisent en collaboration avec les élus et la Fédération des Marchés de France ainsi qu'avec l'Association pour le Développement et la Promotion des Marchés (ADPM). Chaque année, plusieurs milliers de cartes de commerçants non sédentaires sont délivrées par le réseau. Des dizaines de collectivités locales sont accompagnées dans leurs projets de dynamisation des marchés et l'organisation d'actions de promotion.

Une journée de sensibilisation intitulée « les marchés, moteurs de développement d'un territoire » a été organisée à la CCI de région pour les conseillers commerce des CCI.

▶ 1^{res} Rencontres des Unions commerciales de Rhône-Alpes

Dans un contexte d'évolutions et de mutations, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes se mobilisent pour réaffirmer leur engagement auprès des Unions commerciales, acteurs essentiels à l'animation des centres-villes et des bourgs.

Sous l'égide de la CCI de région, les CCI ont organisé un événement qui leur a été spécialement dédié : les « Rencontres des Unions commerciales de Rhône-Alpes », conçues dans un objectif d'information et de sensibilisation.

Cet événement, inédit à l'échelle de la région, a consisté en une série d'ateliers organisés par les CCI autour de sujets qui touchent au quotidien les Unions commerciales rhônalpines avec pour point d'orgue, une manifestation régionale qui s'est déroulée le 19 octobre 2015.

200 acteurs du commerce lors des 1^{res} Rencontres
des Unions commerciales de Rhône-Alpes.



→ Focus 2015



30 000

entreprises informées et sensibilisées
à la sécurité du commerce



Plus de **20**

communes accompagnées sur
des questions de management
de centre-ville ou de territoire
et plus de 10 dossiers
« multiservices » réalisés



LE PLAN DE MANDAT

Cette mandature a placé, au cœur de sa stratégie, l'appui au tourisme et le soutien au développement des entreprises du secteur. Cet engagement intègre la diversité du tourisme rhônalpin : montagne, méridional, de plaines et des collines, d'affaires.

Collectivement, les CCI ont mis en place une boîte à outils régionale mutualisée : rédaction de fiches pratiques et de contenus pédagogiques communs, outils harmonisés de sensibilisation et d'accompagnement.

AU SERVICE DES TERRITOIRES

En tant que représentantes des intérêts généraux des entreprises, les CCI sont partenaires de collectivités, d'institutionnels du tourisme et d'acteurs régionaux et locaux afin de développer des actions conjointes : réalisation de notes de conjoncture, développement des Bistrotts de Pays, partenariats avec les fédérations et syndicats professionnels...

Exemple concret, les CCI du Massif des Alpes sont partenaires du Contrat de Destination Voyage dans les Alpes.

CONVENTIONS SIGNÉES : « TRAVAILLER ENSEMBLE »

► La CCI de région et Rhône-Alpes Tourisme ont engagé un partenariat au service du territoire et des professionnels suivant 4 axes : accompagnement ; observation, veille et prospective ; professionnalisation des acteurs ; promotion et communication.

► Pour accompagner les gestionnaires de campings, la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air et la CCI de région combinent leurs actions sur la qualité, la formation, l'étude économique et la communication.



► TOURISME

SECTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

Le tourisme constitue l'un des moteurs de l'économie régionale : création de richesses, taux de croissance constant, création d'emplois non délocalisables et facteurs d'insertion, contribution à l'aménagement des territoires et au rayonnement national et international de la région.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

Les CCI sont au plus près de leurs besoins et des enjeux exprimés, en leur proposant conseils, appuis, formations : ressources humaines, politique commerciale et stratégie marketing, projets de développement, financement, qualité des prestations et de l'accueil, attentes des clientèles, mises aux normes, marques et labels, numérique, développement durable.

Parmi les suivis, des démarches d'excellence et de labellisation : le Titre de Maître Restaurateur et le dispositif « Engagement Tourisme Qualité Rhône-Alpes », piloté par la CCI de région en partenariat avec

la DIRECCTE qui accompagne les entreprises indépendantes pour obtenir la marque Qualité Tourisme™. Un partenariat est également mis en œuvre avec Camping Qualité Rhône-Alpes.

241

établissements
*ont obtenu la
marque Qualité
Tourisme™*

226

restaurants
*accompagnés
au Titre de Maître
Restaurateur*



30 800

informations et sensibilisations transmises aux entreprises du tourisme

5 700

porteurs de projets touristiques informés ou conseillés



6 250

accompagnements individuels



3 200

acteurs du tourisme formés par le réseau

144

entreprises accompagnées lors de demandes de subventions pour plus de 4,6 millions d'€

▶ Observatoires et études économiques

À partir de Baséco, observatoire économique mutualisé des CCI de Rhône-Alpes, un tableau de bord de l'économie touristique a été mis en place. Véritable support de travail pour les conseillers des CCI, dont une synthèse a été publiée dans un numéro de « Coup de projecteur » édité par la CCI de région.

De plus, les CCI de Rhône-Alpes ont mis en place une nomenclature détaillée permettant de caractériser finement les hébergements touristiques. Elles publient régulièrement des notes de conjoncture. En lien étroit avec les collectivités locales, elles réalisent des études sectorielles et des études sur les retombées économiques d'événements. Elles contribuent également à la réalisation des schémas directeurs de l'offre hôtelière.



→ Focus 2015



736

établissements conseillés individuellement sur l'accessibilité

1 200

établissements membres des clubs et réseaux animés par les CCI

46

notes de conjoncture rédigées par le réseau (675 entreprises interrogées régulièrement)

410

participants aux collectifs sur le e-tourisme

▶ JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ENTREPRISES

Dédiée à la valorisation des métiers et au savoir-faire des territoires et de leurs entreprises ainsi qu'au tourisme de découverte économique, cette opération favorise la rencontre entre professionnels, scolaires, étudiants et grand public.



103 300

visiteurs au total ont découvert les coulisses de 2 326 entreprises



▶ AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS

FAIRE GAGNER LES TERRITOIRES

Pour développer leur activité, les entreprises doivent pouvoir bénéficier d'équipements et de services performants, fiables et d'un coût compétitif, notamment en matière de transports. Les CCI de Rhône-Alpes y contribuent en gérant ou en participant à la gestion d'une soixantaine d'équipements et en faisant connaître les besoins des entreprises.

PORTS - ACCENTUER LA DYNAMIQUE

Dans un contexte marqué par une certaine contraction des échanges et une baisse du coût du gasoil favorable au transport routier, les CCI ont poursuivi leur action en matière de transport fluvial. Par la gestion des trois ports de Villefranche-sur-Saône, Vienne-Sud-Salaise-Sablons et de Portes-lès-Valence mais aussi par différentes initiatives. Les CCI ont ainsi participé à la création en janvier 2015 de l'agence de développement MEDLINK PORTS qui permet au niveau de l'ensemble du bassin Saône-Rhône d'unir les efforts de promotion et de développement de tous les acteurs du transport fluvial. La CCI de région et les CCI concernées ont aussi participé à l'élaboration du Schéma Portuaire de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, approuvé en 2015, qui permet de définir une stratégie portuaire multi-sites. La CCI de la Drôme a maintenu son implication dans la gestion du port de l'Epervière, premier port fluvial de plaisance de France.

AÉRIEN - APPUYER CE VECTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT

Les CCI sont, en tant que représentantes des entreprises, un partenaire actif dans la réflexion sur le transport aérien et sa promotion en tant que vecteur du développement économique et outil d'aménagement du territoire. Cette volonté se décline dans l'affirmation de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry comme seconde porte d'entrée du territoire national, l'amélioration de l'intermodalité - voyageurs et fret avec le projet Lyon CAREX⁽¹⁾ - et le développement des aéroports et aérodromes qui répondent à des besoins locaux spécifiques (activité touristique, aviation d'affaires...).

(1) le projet EUROCAREX a pour but de mettre en place un service européen de fret ferroviaire à grande vitesse entre grandes plates-formes aéroportuaires européennes : Paris-Roissy, Lyon Saint-Exupéry, Liège-Bierset, Amsterdam-Schiphol, Londres, etc.



LE PLAN DE MANDAT

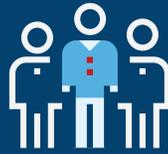
La CCI de région a adopté en début de mandature deux schémas sectoriels consacrés aux ports et aux aéroports. Le premier a permis de réaffirmer la détermination des CCI, aux côtés des Pouvoirs Publics, de voir le mode fluvial davantage utilisé par les entreprises, conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement. Les CCI de Rhône-Alpes ont intensifié le développement des plates-formes et ont continué de mieux faire connaître les services qu'elles offrent. Dans le domaine aérien, suite aux mutations du secteur, les CCI sont moins engagées dans la gestion des équipements mais elles ont conduit un ensemble d'actions permettant le développement de ce mode au bénéfice de l'économie régionale.

PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PRAGMATIQUE - RECUEILLIR LA PAROLE DES PROFESSIONNELS ET EXPRIMER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Souvent complexes, les dossiers d'aménagement et d'infrastructures nécessitent que les besoins des entreprises, à moyen et long termes, soient correctement identifiés et pris en compte. Les CCI mènent des actions pour recueillir la parole des professionnels, la structurer et la porter au nom de l'intérêt général de l'économie et des territoires. La CCI de région a ainsi organisé, seule ou en partenariat, des événements de réflexion sur le transport, a participé à de nombreux débats et a exprimé des avis sur des projets tels que le Schéma National des Infrastructures de Transport, les itinéraires d'accès au tunnel du Lyon-Turin, la partie Sud du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, le Document de Cohérence des Déplacements en Rhône-Alpes, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)...



33
avis, portés
au nom des
entreprises



1 400 participants
aux événements organisés



3 plates-formes
portuaires de
commerce

1 port de
plaisance fluvial

gérés par
les CCI de
Rhône-Alpes

3 millions de tonnes de fret
traitées en moyenne par an dans les ports

ACTIVER DES SOLUTIONS NOUVELLES POUR LE FRET FERROVIAIRE EN RHÔNE-ALPES

**LE FRET FERROVIAIRE :
QUELLES SOLUTIONS POUR LES
ENTREPRISES DE RHÔNE-ALPES ?**

▶ Journée FRET FERROVIAIRE

En partenariat avec la DREAL Rhône-Alpes, une journée destinée à mieux faire connaître aux entreprises les opportunités et services offerts par le mode ferroviaire a été organisée par la CCI de région le 8 juillet 2015. Point d'orgue d'une action forte en faveur de la promotion du mode ferroviaire, aboutissement également d'une étude d'opportunité pour mettre en place un opérateur ferroviaire de proximité dans la région, cette journée a permis de donner un aperçu complet de ce mode de transport.

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ et l'ensemble des modes de transports

Activer des solutions de transports alternatives ou complémentaires à la route est une application directe du schéma sectoriel des ports gérés par les CCI. Cette action a consisté essentiellement à l'organisation d'ateliers de promotion de la voie d'eau à destination des chargeurs (industriels et distributeurs).

Outre le mode fluvial, la CCI de région Rhône-Alpes s'est également concentrée sur le développement du mode ferroviaire avec sa participation à l'étude sur l'opportunité de créer un opérateur ferroviaire de proximité en Rhône-Alpes avec l'État, en participant à des visites d'infrastructures ferroviaires (site de triage

de Lyon-Sibelin, plate-forme de transport combiné, plate-forme multimodale de Lille-Dourges, terminaux ferroviaires du Grand Port Maritime de Marseille et de Barcelone, plates-formes multimodales des ports fluviaux du Rhône et de la Saône, etc.).

→ Focus 2015



70 manifestations où la CCI de région a représenté les entreprises auprès des Pouvoirs Publics

Expressions et avis rendus :



▶ **Projet de LGV** Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon



▶ **Projet de Schéma Directeur** d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée



▶ **Opération « Création de la voie L » en gare de Lyon Part-Dieu**, observations dans le cadre de l'enquête préalable à la DUP



→ Plus nous sommes proches, plus vous allez loin.



▶ INTERNATIONAL

SE TOURNER CCI International Rhône-Alpes VERS L'EXPORT

Avec plus de 10 000 exportateurs réguliers, la région présente un potentiel d'internationalisation fort. Pour CCI International Rhône-Alpes, l'export est un facteur majeur du développement des entreprises, c'est aussi une démarche stratégique qui mérite un parcours d'accompagnement structuré.

SENSIBILISER
ET INFORMER

DÉMARRER
ET PROSPECTER

AIDER À
L'IMPLANTATION

FORMALITÉS

Les CCI, 1^{er} contact de proximité à l'export

CCI International mène de nombreuses actions pour accompagner à chaque étape le développement des entreprises de la région. Ce réseau animé, et coordonné par la CCI de région, met à la disposition des entreprises les informations nécessaires à leur positionnement sur les marchés internationaux.

RENCONTRES D'AFFAIRES

Côte d'Ivoire, Chine, Iran, Italie, Vietnam... plus d'une centaine d'entreprises ont été accompagnées par CCI International à l'étranger lors de missions collectives durant le mandat.

RÉUNIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'INTERNATIONAL

Avec la volonté d'unir les forces des acteurs de l'appui à l'internationalisation, L'équipe Rhône-Alpes de l'export a été créée au début du mandat ⁽²⁾. Dès 2011, Rhône-Alpes a été l'une des premières régions à signer une Charte de partenariat stratégique pour l'accompagnement à l'export des entreprises, traduction d'une ambition partagée par l'État, la Région et la CCIR. L'Équipe Rhône-Alpes de l'export assure une offre formalisée et lisible de produits et services à destination des entreprises désireuses de développer leur activité à l'international, s'implanter à l'étranger et recruter les profils adaptés,

financer le développement de leur chiffre d'affaires à l'export... Dans le cadre de cette organisation, les CCI, acteurs de proximité, sont la porte d'entrée naturelle des chefs d'entreprise. Le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) de la Région a de surcroît confié à la CCIR l'organisation du contact de proximité à travers les 9 CCI territoriales ainsi que le chantier accompagnement.

⁽²⁾ État, Région Auvergne - Rhône-Alpes, CCI de région Rhône-Alpes, Business France, Comité régional des CCEF, COFACE, Bbifrance, MEDEF Rhône-Alpes, CGPME Rhône-Alpes, OSCI, CRMA Auvergne - Rhône-Alpes.



LE PLAN DE MANDAT

La mandature a été marquée par un renforcement du dispositif CCI International, et un déploiement de la marque avec la labellisation et l'homogénéisation régionale de son catalogue de prestations. Avec une offre qui se concentre principalement sur la formation, l'information, le diagnostic et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche export, ainsi que les formalités, CCI International joue au quotidien son rôle d'ensemblier.

L'équipe Rhône-Alpes de l'export
et l'international devient plus simple



80 conseillers
opérant sur toute la région



5 000
entreprises sensibilisées
et accompagnées chaque année

980 000
formalités export
Seules habilitées
à délivrer les
formalités, les CCI
ont mis en place
un système de
dématérialisation-
GEFI



800 journées pays
permettant aux entreprises
d'aborder leur démarche
à l'international en prenant
en compte les spécificités
de chaque marché

→ Focus
2015



140
réunions organisées,
rassemblant plus de
1 300 entreprises

200
rencontres
d'experts pour
1 050 entreprises

130 ateliers
techniques auxquels
ont participé 770
entreprises différentes

▶ Futurallia
Rendez-vous d'affaires



Rhône-Alpes
a accueilli
l'événement
Futurallia, un
forum unique,
qui se déroule
chaque année
en alternance
en France et
à l'étranger sur

deux jours. Organisé par la CCI de région,
il a été une opportunité pour les dirigeants,
venus du monde entier, de rencontrer de futurs
partenaires, de s'étendre sur de nouveaux marchés
et de bénéficier de conseils d'experts pour mener
à bien des démarches commerciales à
l'international. De nombreux secteurs d'activités
étaient représentés, allant de l'aéronautique au
textile, en passant par l'agroalimentaire, la santé
et l'automobile.

7 300
rendez-vous
B to B

850
participants

33
pays
représentés

▶ QUINZAINE
DE L'INTERNATIONAL

ENCOURAGER L'EXPORT

QUINZAINE de
L'INTERNATIONAL

Organisée par CCI
International, en
partenariat avec L'équipe
Rhône-Alpes de l'export,
cette Quinzaine est un
événement destiné

à faciliter les démarches des entreprises désireuses de se développer
à l'export. Une manifestation d'envergure déclinée depuis 8 ans dans
les CCI territoriales et depuis deux éditions en collaboration avec CCI
International Auvergne.

750
entreprises
sensibilisées

1 000
participants
1 500 rendez-
vous individuels

40 pays
représentés



▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉUSSIR LA MUTATION

Exigence ou nécessité, la performance environnementale est prégnante dans la stratégie des entreprises. Mais le défi du développement durable est bien souvent difficile à relever, en particulier pour les petites entreprises. C'est la raison pour laquelle les CCI de Rhône-Alpes s'engagent à leurs côtés pour les accompagner efficacement.

Les CCI de Rhône-Alpes accompagnent, collectivement ou individuellement, les entreprises afin de leur apporter un soutien technique, réglementaire ou organisationnel dans de nombreux domaines : système de management (environnement, énergie, qualité...), éco-conception (PRIME), Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), prévention de la production et gestion des déchets, transports de marchandises (Charte CO²), mobilité des salariés (PDE, PDIE)...

Même si la maturité générale des chefs d'entreprise en matière de développement durable progresse, la mission de sensibilisation et d'information constitue souvent, comme le confirme le baromètre régional « TPE/PME et Développement Durable », édité par la CCI de région, un préalable nécessaire à l'engagement d'actions concrètes.

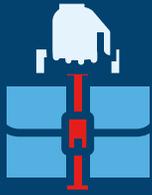
Parce que la mise en œuvre des politiques publiques de développement durable concerne de nombreux acteurs,

publics comme privés, et passe par de multiples procédures, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes assurent leur mission de représentation des entreprises et sont actives dans les instances locales et régionales de décision en rendant des avis dans des débats et procédures de consultation essentiels tels que le Schéma régional Climat Air Énergie Rhône-Alpes (SRCAE), le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône Méditerranée (SDAGE), PPA, PPRT...



LE PLAN DE MANDAT

Le schéma sectoriel dédié a affirmé l'ambition des CCI de Rhône-Alpes de mettre en place une offre opérationnelle, proche des territoires et des besoins des entreprises avec un objectif clair et affiché de rentabilité et s'appuyant sur la forte expérience de travail en réseau des CCI et sur la qualité des partenariats régionaux, au premier rang desquels, l'ADEME et la Région.



4 200

entreprises accompagnées
par le réseau

Plus de 700 entreprises

ont bénéficié d'une visite énergie
dans le cadre du programme « Optim'Énergie »



13 400

chefs d'entreprise sensibilisés
par le réseau des CCI

Plus de 100 instances

représentatives où les CCI de Rhône-Alpes sont présentes sur
des sujets tels que la sécurité, la prévention des déchets, l'eau,
le climat, l'énergie... afin de faire valoir la voix des entreprises

"TRANSITION ÉNERGÉTIQUE"

Les CCI constituent des acteurs légitimes et compétents pour engager les entreprises dans la voie de la performance énergétique à travers une offre d'accompagnement opérationnelle.

Les visites énergie proposées gratuitement aux entreprises permettent de disposer d'un bilan initial de leurs consommations, d'identifier de premiers gisements d'économies et de pouvoir réaliser des économies concrètes et immédiatement rentables.

Parmi les entreprises ayant bénéficié d'une visite énergie :

+ 1/3 ont engagé des actions concrètes et des investissements

50 % déclarent une économie avec une diminution en moyenne de **-12%** de la facture énergétique

Les conseillers du réseau des CCI proposent également un accompagnement complet à la mise en œuvre d'un **système de management de l'énergie (SMé)** selon la norme ISO 50001 par alternance de phases individuelles et collectives et intégrant des étapes d'évaluation intermédiaire.

→ Focus 2015



Synergies entre entreprises

Les CCI de Rhône-Alpes se sont engagées avec la Région et

l'ADEME dans le Programme National de Synergies Inter-entreprises (PNSI). Cette méthodologie permet d'identifier localement des synergies entre les entreprises dans le but de booster compétitivité et rentabilité. 2 ateliers ont déjà été organisés dans l'Isère, réunissant près de 100 entreprises et permettant d'identifier plus de 1 000 synergies potentielles



Partenariat régional

Le partenariat régional avec l'ADEME a été renouvelé lors d'un accord cadre triennal 2015-2017, portant sur la transition énergétique et l'économie circulaire et qui permet de mobiliser des moyens financiers et humains au bénéfice des entreprises



OPTIMISATION DES FLUX

Les programmes « Optim'Énergie » et « Optim'Déchets » ont un but rationnel pour les entreprises : la réduction des coûts.





FORMATION

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Les CCI, résolument convaincues par le potentiel de l'outil formation, confirment leur engagement massif dans ce domaine. Juste derrière l'Éducation Nationale, le réseau consulaire est historiquement un acteur majeur de la formation en France. En Rhône-Alpes, les CCI s'investissent dans des actions variées et particulièrement volontaristes au service d'un public toujours plus vaste.

Le réseau information, orientation, formation, conseil des CCI, dont la première mission est le service aux entreprises de Rhône-Alpes, agit en liaison avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de la formation. Il poursuit et intensifie ses efforts en faveur de tous les publics et du développement de l'apprentissage. La connaissance intrinsèque des entreprises, des métiers, du tissu économique et l'adaptation de l'offre de service à la réforme de la formation professionnelle de mars 2014, démontrent la pleine légitimité du réseau des CCI dans ces domaines.

DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE

Initiée dès 2009 mais fortement développée pendant le mandat, l'action des développeurs de l'apprentissage a permis de sensibiliser 22 400 entreprises. L'action, conduite jusqu'en 2014 avec le soutien de la DGEFP et depuis 2015 du Conseil Régional, s'appuie sur un travail de terrain au plus près des entreprises, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'information accueil orientation. Les CFA de la tête de réseau mais également l'ensemble des CFA de Rhône-Alpes sont parties prenantes de ce développement de l'apprentissage. Tous ces acteurs sont largement soutenus opérationnellement par un site dédié à la mise en relation des



LE PLAN DE MANDAT

La mandature a été marquée par un renforcement des dispositifs et un développement de l'identification des CCI comme acteur majeur de la formation.

Le travail mené par les collaborateurs du réseau accentue la légitimité et la compétence des experts sur les sujets de l'information orientation dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation ; a ancré les bases solides pour régionaliser l'offre de formation (offre commune harmonisée pour l'ensemble de Rhône-Alpes, capable de répondre aux particularités locales), développer une offre de formation numérique pour diversifier l'ingénierie pédagogique et consolider les partenariats avec les OPCA par une coordination régionale des réponses aux appels d'offres permettant ainsi une couverture rhônalpine. La réforme de la formation professionnelle de 2014 a conduit les CCI de Rhône-Alpes à rendre éligibles les formations du réseau déjà inscrites au RNCP* ainsi que de nouvelles formes de certification des compétences au Compte Personnel de Formation (CPF).

() Répertoire National des Certifications Professionnelles.*

entreprises et des candidats : « la bourse des offres de contrats en apprentissage ». La signature renouvelée en 2015 de la Charte de l'Apprentissage entre l'État, le Conseil Régional, les Chambres Consulaires consolide et réitère la volonté de tous de faire de l'apprentissage la voie de l'excellence.

FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Levier stratégique de développement de la compétitivité des entreprises, les CCI de Rhône-Alpes disposent d'un outil de formation performant capable d'apporter des réponses en formation initiale et en formation continue. Cette dernière apporte une réponse de proximité aux entreprises



65 550

contrats d'apprentissage
enregistrés dont plus
de 29 000 entreprises
accueillies et conseillées



3,65 millions
d'heures de formations
dispensées dans les 10
centres de formation

Près de 44 900

étudiants formés dans les écoles
supérieures du réseau

402,7 millions d'€ de taxe
d'apprentissage collectés

et aux salariés, et répond aux besoins de développement de l'employabilité dans des domaines variés, par des formations inter-entreprises « sur catalogue » ou par des formations intra-entreprises « à la demande ». L'offre de formation initiale post Bac des CCI de Rhône-Alpes permet de suivre des cursus dans des domaines variés (métiers de l'intérim, du commerce, support à l'entreprise [comptabilité, assistantat...]) dont les principales illustrations sont : le réseau Negoventis (formations commerciales), l'École des Managers, le réseau EGC (École de Gestion et de Commerce) pour des formations du CAP au Bac + 5.

140 000

stagiaires formés

44 890

étudiants formés

*pour accompagner le développement
des entreprises à l'international
et former des cadres aptes à évoluer
dans un contexte multiculturel*

Plus de 8 000

formés dans les CCI Formation
de Rhône-Alpes en formation
qualifiante et diplômante

▶ Organisme Collecteur de la Taxe d'apprentissage 2016

La Loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a réduit le nombre de collecteurs de la taxe d'apprentissage.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres d'Agriculture s'unissent avec leurs Chambres régionales pour collecter la taxe d'apprentissage auprès des entreprises rhônalpines.

Ainsi, l'Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage - l'OCTA CCIR Rhône-Alpes - est maintenant le seul habilité au niveau régional. Être plus simple, plus efficace et plus proche des entreprises, telles sont les motivations de ce regroupement consulaire.

→ Focus
2015



38 000

jeunes accueillis dans les 356
manifestations d'orientation
organisées ou auxquelles
participent les Points A pour
la promotion de l'apprentissage
et la découverte des métiers



Sur **24**
réponses
régionales aux

appels d'offres dédiées à la
formation continue auprès des
OPCA, 18 ont été obtenues pour
répondre de façon harmonisée
aux besoins de développement
de compétences des salariés
des entreprises quel que soit
le territoire

Suite aux actions de
sensibilisation, **1 305 contrats
d'apprentissage signés**
grâce à l'action de terrain des
développeurs de l'apprentissage
avec le soutien du Conseil
Régional; dont 195 contrats
signés avec des apprentis
reconnus travailleurs handicapés
grâce aux développeurs de
l'apprentissage mission handicap
financés par l'Agefiph

PROJETS TRANSNATIONAUX

La CCI de région dans son rôle de porte-parole des entreprises et d'acteur du développement du tissu économique local coordonne une mission Europe dédiée depuis 2014.

La CCIR assure une veille pour identifier les financements européens permettant de compléter les prestations apportées aux entreprises. Elle travaille dans ce cadre avec de nombreux partenaires européens, et assure l'interface avec les représentations des entreprises implantées à Bruxelles auprès de la Commission européenne.

Quelques exemples d'actions engagées et bénéficiant du soutien de l'Europe...

▶ **PROJET STEEP**
Appui aux entreprises pour la gestion de l'efficacité énergétique

L'objectif est de les aider à réduire en moyenne de 10 à 15 % leur consommation d'énergie pendant la durée du projet de 2014 à 2017
↳ **61 entreprises** bénéficient d'un accompagnement gratuit pour améliorer leurs démarches de gestion de l'efficacité énergétique

▶ **Rencontre d'affaires lors du Salon POLLUTEC Algérie 2015**

Salon International des technologies et services de l'eau

↳ **12 entreprises** participantes

▶ **Rencontre d'affaires entre entreprises européennes et africaines lors de l'EXPO MILANO**

↳ **9 entreprises** participantes

▶ **PROJET PRESOLVE**

Prévention des difficultés des entreprises

↳ **100 entreprises** en difficulté bénéficient d'un accompagnement gratuit de la part des conseillers des CCI impliquées

▶ **Projet ALPTIS**

Promotion de l'apprentissage auprès de PME de Rhône-Alpes et du Piémont (Italie). Développement d'une plateforme internet regroupant toutes les informations utiles sur l'apprentissage

Projets européens financés dans le cadre des Fonds structurels gérés par la Région Rhône-Alpes (FEDER, FSE)

- ▶ « Se former pour entreprendre », Formation de créateurs et repreneurs d'entreprises
- ▶ « Programme GO export », appui au développement international
- ▶ « Commercial PME », appui pour renforcer les fonctions commerciales et marketing

ALPMED

Membre fondateur de l'association des CCI de l'Eurorégion Alpes Méditerranée - ALPMED - regroupant les CCI d'Aoste, Corse, Ligurie, Piémont, PACA, Rhône-Alpes et Sardaigne, la CCI de région a assuré sa présidence en 2012. Un engagement qui s'illustre d'actions de communication et de lobbying en faveur des 1,8 million d'établissements de cette grande région européenne.

Avec la volonté de parler d'une voix unique aux institutions européennes et mettre en avant ses atouts économiques, l'association organise plusieurs grands moments comme le Congrès annuel des CCI ALPMED à Bruxelles où les Présidents des CCI de Rhône-Alpes participent afin d'échanger avec les acteurs européens. Elle a également édité un guide des produits labellisés AOC et IGP en français et en italien et prend plusieurs prises de position communes sur des propositions de la Commission européenne et des dossiers d'infrastructure impactant l'Eurorégion ALPMED.

Enfin, les CCI ALPMED ont régulièrement apporté leur soutien à la liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin « *L'Italie est le deuxième client et fournisseur de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui représente 17 % des exportations françaises vers l'Italie et 19 % des importations. D'où l'importance de cette liaison ferroviaire qui facilitera les échanges franco-italiens* » souligne Jean-Paul MAUDUY, Président de la CCI de région Rhône-Alpes.





PARTENAIRES

La CCI de région tisse des liens avec ses partenaires naturels

Maison commune des CCI de Rhône-Alpes, la CCI de région représente l'unité régionale, qui s'engage pour les entreprises et fait entendre leur point de vue en toutes occasions.

L'efficacité de ce travail en réseau, valeur commune des CCI, se démontre au quotidien et aux côtés des autres acteurs du territoire et des partenaires.

> **Un engagement au quotidien, qui est le résultat de relations tissées au fil du temps dans des actions concrètes au service des entreprises avec notamment, le Conseil Régional, l'État, l'Europe, les Départements, les Collectivités Locales, les Syndicats professionnels et inter-professionnels - CGPME - MEDEF, l'ADEME, Bpifrance, et avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres d'Agriculture...**

AUVERGNE – Rhône-Alpes*



* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

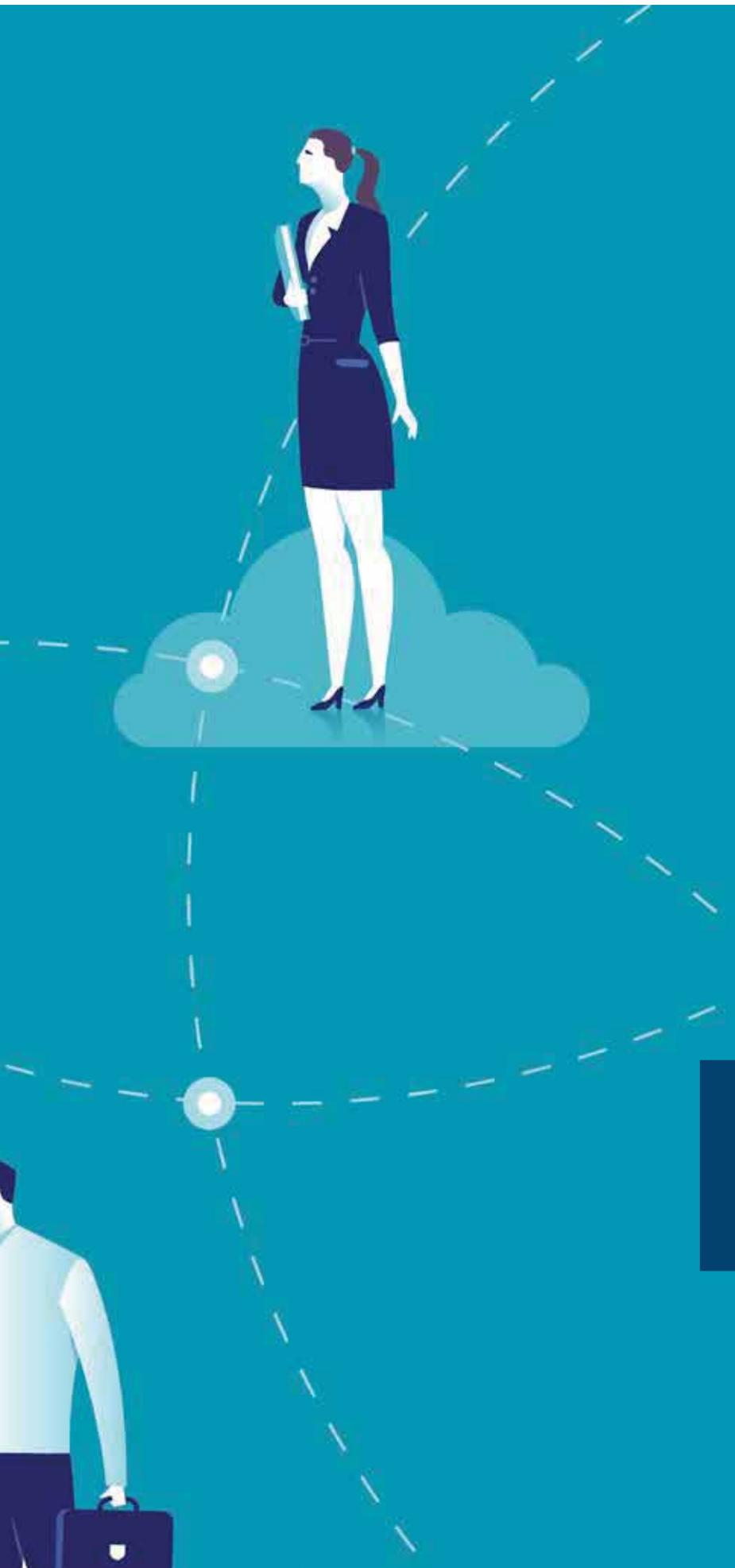
> **Un réseau de CCI au service de la performance et de la compétitivité des entreprises et des territoires.**





FOCUS SUR LE TERRITOIRE





Sur un territoire de la taille de la région Rhône-Alpes, les dirigeants sont fiers de pouvoir dire que les expertises d'une CCI sont à la disposition d'une autre. L'atout du « faire collectif », prend toute sa force quand l'organisation repose sur le bon sens. C'est ce que le réseau a initié lors de la révision, en Assemblée générale de la CCI de région, du schéma directeur des CCI de Rhône-Alpes, en définissant des regroupements entre CCI et des « espaces de polarisation ». Ces espaces ne sont pas des fusions ni des regroupements institutionnels, mais des systèmes de collaborations de proximité dans lesquels, à l'échelle de Rhône-Alpes, les CCI s'organisent pour améliorer leur performance tout en lissant leurs moyens : fusion des CCI de Lyon, Saint-Étienne Montbrison et Roanne Loire Nord ; réunion des CCI de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie ; la Drôme et l'Ardèche qui forment la porte sud de la région ; les deux CCI de l'Isère, puissant département à lui seul et à terme bien sûr la fusion avec l'Auvergne.

“

L'heure est à l'optimisation, en mettant en œuvre des modèles intelligents.”

Le fait que les CCI soient dirigées par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs conditionne non seulement la qualité et la pertinence des services et actions mis en œuvre par le réseau, mais il donne plus largement aux assemblées des établissements consulaires un véritable rôle de **parlement des entreprises**.



« La richesse de la proximité »



→ **Jean-Marc BAILLY**

Président de la CCI de l'Ain

Dans un contexte économique extrêmement difficile, notre équipe engagée d'élus et de collaborateurs s'est mobilisée durant ces six années pour mener à bien les missions que les chefs d'entreprise de l'Ain lui avaient confiées.

La Chambre a consolidé ses liens sur le terrain avec de nombreux rendez-vous individuels et des actions collectives en adéquation avec les besoins. Et l'adhésion au consortium régional Enterprise Europe Network a connecté les entreprises à un réseau présent sur 63 pays.

Nous avons aussi marqué ce mandat par le développement du numérique, démultipliant la proximité en rendant la Chambre accessible "24/24", en appui au travail des équipes.

Forts des relations de confiance tissées avec les acteurs du territoire, les chefs d'entreprise élus ont su puiser des compétences dans les bienfaits de la transversalité, à la Chambre et au sein de l'espace de polarisation ouvert avec les CCI des deux Savoie, puis du Beaujolais, en parfaite adéquation avec la CCI de région à laquelle elle a largement contribué.

Si le progrès est toujours constant, seuls points d'étape et bilans permettent de tracer le cap pour les années à venir. ”



→ **Jean-Paul POULET**

Président de la CCI
de l'Ardèche

Avec la fusion
des CCI du nord
et du sud du
département,
le début de cette
mandature a été marqué
par la naissance de la

nouvelle CCI de l'Ardèche et de
ses délégations, à Annonay et à Aubenas, dont les
locaux ont été entièrement rénovés et modernisés.
En construisant à Privas l'Espace Entreprises Centre
Ardèche, nous avons fait de notre siège administratif
imposé par l'État un équipement structurant, qui
se dote aujourd'hui d'une pépinière d'entreprises
dédiée aux nouvelles technologies. Nous avons
également construit à Ardoix un nouvel atelier-relai.

Après avoir soutenu la candidature de la Caverne
du Pont-d'Arc au patrimoine mondial de l'UNESCO
et accompagné la naissance de son Espace de
restitution, nous conduisons aujourd'hui en nord
Ardèche le grand projet d'une Cité de la montgolfière
et de l'aérostation.

Présente sur les grands projets, la CCI de l'Ardèche
s'est aussi pleinement investie dans les opérations
comme « À deux pas », aux côtés des Unions
commerciales, pour la mise en valeur du savoir-faire
ardéchois, avec les Coups de Cœur de l'économie et
les Trophées des entreprises...

Au service de toutes les entreprises, la CCI de
l'Ardèche est l'acteur économique incontournable
d'un territoire qui va de l'avant. ”

« Aller de l'avant »

« L'heure des
comptes ? »



→ **Joël ROQUES**

Président de la CCI
de la Drôme

Alors que ce
mandat démarrait
en 2011 sous
des auspices
clairement énoncés
- construction d'une
CCI d'avenir adaptée aux
nouvelles pratiques de

l'économie, digitales notamment, renforcement
des mutualisations fonctionnelles pour plus de
performances auprès des entreprises, le tout
encadré d'une grande maîtrise budgétaire pour
absorber la baisse programmée de la ressource
fiscale - le réseau consulaire s'est retrouvé
subitement condamné en 2014 à devoir contribuer
au-delà de la raison à l'effort national d'économies.

En plus des dommages causés à l'économie locale,
le coup a été sévèrement porté à la motivation des
milliers de chefs d'entreprise élus des CCI, impliqués
dans cette mission d'intérêt général.

Cependant, les 400 ans d'existence des CCI ont
révélé que le parcours d'obstacles est une spécialité
des élus et équipes consulaires. Le Chef d'entreprise
est par nature pragmatique et peu nostalgique :
son regard va toujours de l'avant. Alors même si
subsistent quelques regrets de ne pas avoir pu
entreprendre plus pour nos territoires, le relais est
prêt à être passé à des équipes qui sauront trouver
la place de leur CCI dans la nouvelle ère économique
qui s'annonce. ”



« Un modèle équilibré »



→ **Jean VAYLET**

Président de la CCI de Grenoble

Le mandat qui s'achève a connu un mode de fonctionnement à deux niveaux, régional et territorial.

Ce cheminement progressif a donné lieu à un modèle équilibré avec un fait régional fédérateur et animateur d'entités autonomes, chacun trouvant sa place.

Les conditions sont désormais réunies pour progresser dans la mutualisation, que ce soit en termes administratifs ou d'expertises rares, pour régionaliser des activités de back office et procéder à la réingénierie concertée de l'appui aux entreprises.

La CCI de Grenoble considère en effet que, dans ce nouveau cadre qui devra être préservé, elle a les coudées plus franches pour engager la construction de la CCI de Grenoble de demain qui se traduira par une nouvelle offre de services et un nouveau modèle. Ce virage amorcé devra résoudre l'adaptation des réponses aux attentes des entreprises en forte évolution, notamment au travers de la digitalisation, mais aussi prendre en compte la raréfaction de l'argent public.

Ce challenge doit être relevé aux côtés des collectivités territoriales, dont les responsabilités sont prévues dans les lois MAPTAM et NOTRE. Pour assurer un avenir porteur à la Chambre, il conviendra enfin de collaborer au sein du réseau et des espaces de polarisation, en l'occurrence avec les CCI de Nord-Isère, Ardèche et Drôme. ”



→ **Daniel PARAIRE**
Président de la CCI
Nord Isère

—
Durant ce mandat, nous avons eu à cœur, avec l'ensemble des élus de faire valoir la position de la CCI Nord Isère, de défendre ses intérêts et sa pérennité

dans un dispositif régional nouveau et un contexte national très impactant financièrement.

Gestion budgétaire rigoureuse et développement des ressources ont été les maîtres mots. Nous avons pu ainsi décliner six axes, permettant aux entreprises de développer leurs performances et à la CCI Nord Isère d'être reconnue par les acteurs territoriaux comme le facilitateur du développement économique.

À l'heure du bilan, cela s'illustre par des chiffres notables : 9 millions d'euros d'aides en innovation obtenus pour les entreprises, 3 000 rendez-vous BtoB organisés, 300 événements soutenus au sein des unions commerciales, une augmentation de 13 % du chiffre d'affaires de la plateforme portuaire et de 137 % le montant des partenariats privés de la CCI... Durant le mandat, la CCI Nord Isère s'est employée à défendre les notions de proximité, de construction collective et d'accompagnement auxquelles elle est fortement attachée. ”

« Facilitateur
du développement
économique »

« La fin d'une époque
et le début d'une
nouvelle grande
aventure »



→ **Emmanuel
IMBERTON**
Président de la CCI
LYON MÉTROPOLE
Saint-Étienne
Roanne

—
Les cinq dernières années ont été particulièrement difficiles

pour nos CCI, lourdement impactées par la baisse de leurs ressources fiscales et la réforme territoriale.

Comme le font les entreprises, nous avons pris notre destin en main, nous avons cherché des solutions et nous nous sommes réformés dans un objectif de progrès. De contraintes nous avons tiré une opportunité, celle de créer une nouvelle CCI à l'échelle métropolitaine disposant de moyens mutualisés et proposant des savoir-faire élargis à un territoire économique et à un bassin d'emploi composés de près de 110 000 entreprises demandant à être connectées entre elles et accompagnées dans leur développement.

Ainsi, la CCI LYON MÉTROPOLE Saint-Étienne Roanne est née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion des CCI de Lyon, Saint-Étienne Montbrison et Roanne Loire Nord, dans l'esprit du Schéma directeur des CCI de Rhône-Alpes.

À l'épreuve des premiers mois vécus en commun, je sais que nous avons fait le bon choix. Et nous sommes déterminés à consolider une CCI « accélérateur de croissance » pour chaque dirigeant de notre bassin métropolitain. ”



« La CCI du Beaujolais œuvre pour l'avenir! »



→ **Noël COMTE**
Président de la
CCI du Beaujolais

La CCI du Beaujolais s'engage auprès des entreprises sur deux thématiques aux enjeux d'avenir : réussir la transition numérique et œuvrer pour l'environnement.

Elle les accompagne sur le programme Atouts numériques, l'expertise en webmarketing. Elle a initié la création de la pépinière E-cité dédiée au e-commerce sur le Beaujolais, portée par l'agglomération de Villefranche.

La CCI du Beaujolais décline les programmes régionaux environnement et anime le Club QSE. Avec des partenaires locaux, elle a initié et gère la collecte mutualisée de déchets en entreprises pour réduire le coût.

Premier port fluvial public français, triple certifié ISO, le port de Villefranche sur Saône est géré par la CCI.

Par ces démarches volontaristes de progrès continu, la CCI sert les entreprises, le territoire et l'intérêt général. ”



→ René CHEVALIER
Président de la CCI
de Savoie

—
Une page se tourne sur une vraie aventure humaine et un challenge qui a été relevé avec le soutien indéfectible de mes équipes et des élus de la Chambre de commerce et d'industrie de Savoie.

En devenant le président de la CCI Savoie j'ai fait le choix d'être au lieu d'avoir. D'être avant tout le représentant de l'économie savoyarde, et non pas me contenter "d'avoir" le mandat de président de CCI. Les chefs d'entreprise savoyards m'ont élu sur mes engagements à être auprès d'eux pour les accompagner et les soutenir dans leurs activités. Chef d'entreprise, et pourtant novice dans cet environnement consulaire, j'ai pris le parti de mener ma mission avec les outils de ma profession de cœur. La cohérence, le pragmatisme, le sens de la parole donnée et tenue, et l'esprit d'innovation ont été mes maîtres mots durant ces années. Proximité, écoute, entreprendre furent mes trois moteurs pour réussir cette mandature inédite, placée dans le contexte difficile de la régionalisation.

Aux coupures budgétaires nous avons répondu innovation et services performants pour nos ressortissants. Au contexte économique difficile, nous avons proposé toujours plus d'outils et de personnalisation. Finalement, cette aventure auprès de vous reflète ce que j'aime dans la vie. Les difficultés nous ont appris et révélé le meilleur de chacun d'entre nous.

Décidément L'esprit savoyard, sa fierté et sa force font la richesse de notre territoire. »

« L'esprit d'entreprendre perdurera »

« Toujours plus d'intelligence collective »



→ Guy METRAL
Président de la CCI
Haute-Savoie

—
La régionalisation des CCI a été le projet phare de ce mandat ; elle a notamment induit la mutualisation pour l'ensemble des CCI des

fonctions supports, les dégageant de leurs tâches « administratives », générant des économies substantielles et, in fine, leur permettant de se recentrer sur leur service de proximité aux entreprises.

Sur le volet opérationnel, « CCI International Rhône-Alpes » a renforcé notre action en la matière, en s'appuyant sur les expertises de chacun et en apportant plus de prestations à nos entreprises, tout comme l'opération « À 2 pas », qui se traduit par une réelle mobilisation régionale en faveur du commerce de proximité. Ces exemples sont à renforcer et à déployer sur d'autres champs dans les années qui viennent, car l'avenir du réseau des CCI passe par la poursuite de la régionalisation, mais pas à n'importe quel prix.

La priorité, c'est de construire avec l'Auvergne, tout en continuant à nous réformer, à mutualiser ce qui peut l'être, grâce à toujours plus d'intelligence collective, en conservant des services efficaces ajustés aux territoires. »

LES CCI DE RHÔNE-ALPES FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT

Dans un contexte inédit de restriction de leurs ressources et de mutations de leur environnement, les CCI réaffirment leur volonté de pérenniser et d'adapter les missions du réseau. Sous la coordination de la CCI de région, les CCI de Rhône-Alpes ont intensifié la mise en œuvre de la loi de 2010. Objectif : participer à l'effort national, tout en continuant à offrir des services performants à l'ensemble des entreprises ressortissantes et des territoires.

Face aux menaces de resserrement de l'état budgétaire, la mobilisation des élus est plus que jamais d'actualité. Un contexte global en mutation qui, au-delà de la défense vigoureuse des intérêts des CCI par leurs représentants, exige aussi de fortes capacités d'adaptation. Car pour garantir efficacement et durablement la pérennité des CCI, il a été essentiel pour le réseau de s'inscrire dans une démarche proactive plutôt que de subir l'accumulation des contraintes imposées par l'environnement. C'est la voie empruntée par les CCI de Rhône-Alpes sous l'action coordinatrice de la CCI de région dont le Bureau et l'Assemblée générale ont arrêté quelques grands principes intangibles

Économies sur les coûts des fonctions supports mutualisés :

+1,3 M€
d'économies supplémentaires par rapport à la cible fixée (de -3 M€ à -4,3 M€)

qui forment donc le cadre général des efforts d'adaptation engagés, à l'image de la démarche « Mieux avec moins » enclenchée en 2014. Appliqué à l'ensemble des schémas sectoriels, ce processus, porté dans les Commissions de la CCI de région, a consisté à effectuer une réingénierie des missions des CCI doublé d'une série d'arbitrages portant sur l'ensemble de leurs interventions.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Depuis le début du mandat, les CCI de Rhône-Alpes ont réalisé des économies en multipliant notamment les actions communes. Une nouvelle étape a été franchie, début 2015, avec l'activation de la démarche de mutualisation de 4 fonctions supports à l'échelle régionale : les ressources humaines ; les systèmes d'information ; les fonctions administratives et financières ; la gestion des marchés publics et des achats.

Les opérations régionales, proposées sur l'ensemble du territoire dans les domaines

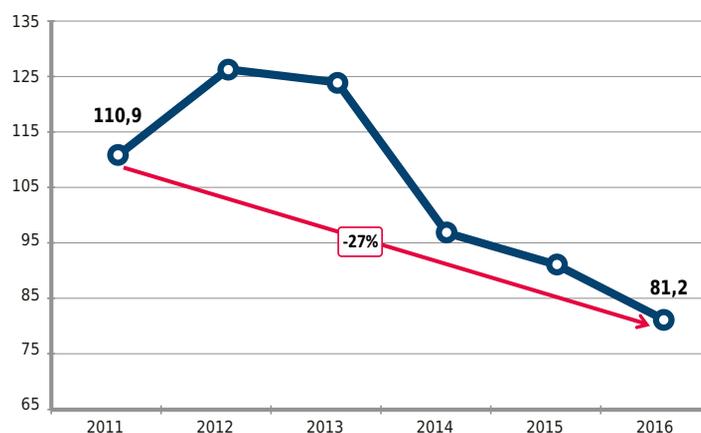
Focus 2015



Impact des décisions budgétaires de l'État sur les CCI de Rhône-Alpes :

-17 %
de diminution de la ressource fiscale entre 2014 et 2015

56,7 M€
de ponction sur les fonds de roulement



de l'international, du commerce et de la formation par exemple favorisent toujours plus la mise en commun des expertises, la cohérence des actions et la réalisation d'économies substantielles. Cette logique de travail en commun et d'optimisation des moyens se retrouve aussi dans les rapprochements opérés par les CCI de Rhône-Alpes.

“ Il est naturel que le réseau contribue à l'effort national pour redresser les comptes publics. Mais pas si vite et pas si fort ! C'est l'existence même du réseau des CCI qui est menacée à l'heure où les besoins des entreprises sont grandissants ”

Jean-Paul MAUDUY,
Président de la CCI de région à l'unisson des Présidents et des élus des CCI de Rhône-Alpes.



▶ ÉTUDES ET INFORMATION ÉCONOMIQUE

PORTER LA VOIX DES ENTREPRISES

Parmi les multiples missions des CCI, figure la production régulière d'études, de statistiques, d'indicateurs, d'analyses et réflexions sur les enjeux et l'activité économique de la région et de ses territoires. Une matière précieuse et autant d'outils d'aide à la décision pour les entreprises, les institutions et l'ensemble des acteurs du développement économique.

Lors de la crise financière et économique de 2008, le réseau des CCI de Rhône-Alpes a mis en place un panel de TPE-PME destiné à mesurer les difficultés et besoins des entreprises. Cet outil d'observation a été développé, permettant de publier chaque trimestre, une analyse de la situation économique des TPE-PME.

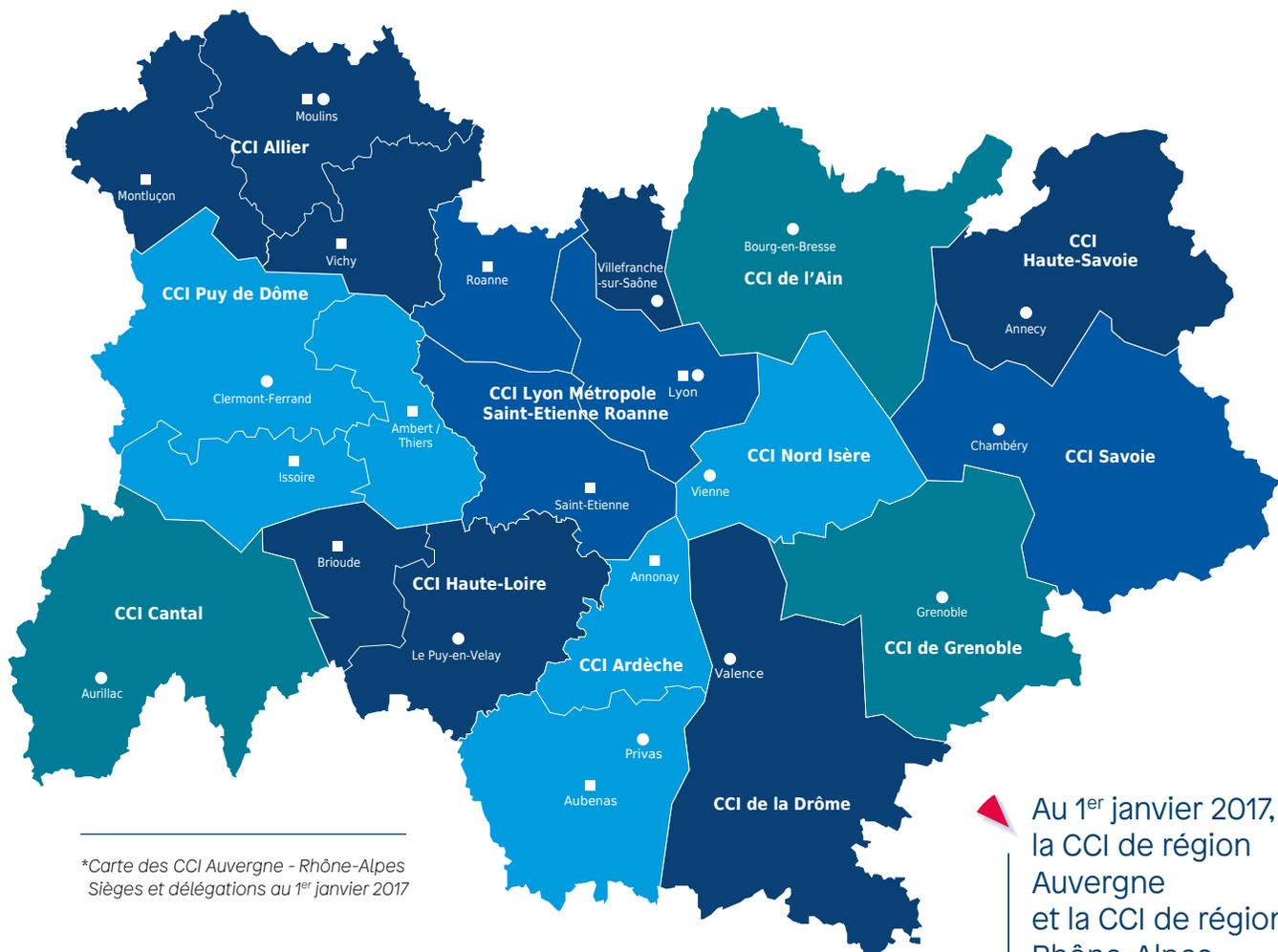
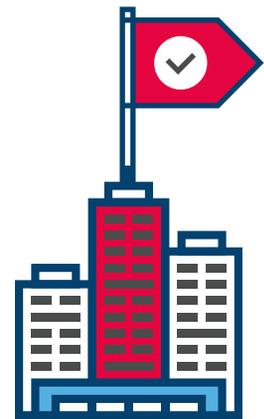
L'observatoire « Baséco Rhône-Alpes » a permis d'éditer annuellement un portrait détaillé de 23 filières clés de la région.

La CCI de région publie également la revue « Conjonctura », qui rassemble tous les indicateurs de conjoncture économique. Sur le sujet de l'internationalisation de l'économie régionale, la CCI de région a édité chaque année une analyse approfondie du commerce extérieur de biens de la région, sous forme de « Coup de projecteur ». Dès 2015, cette publication a été élargie au périmètre de la grande région. Au cours de la mandature, la CCI de région a également réalisé un « Coup de projecteur » sur les entreprises à capitaux étrangers en Rhône-Alpes (2012), sur les relations économiques entre Rhône-Alpes et l'Italie (2012) et sur les implantations des entreprises régionales à l'étranger (2016). En 2013, les CCI de Rhône-Alpes ont mené une consultation sur les enjeux, pour les PME régionales, du projet de partenariat transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis. Un rapport détaillé issu

de cette consultation a été adressé aux autorités françaises et européennes pour porter le message des PME. Une présentation en a été faite à Bruxelles, lors d'une rencontre débat avec la société civile organisée par la Commission européenne et une soirée-débat a été organisée à la CCI de région.

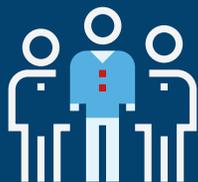
La CCI de région Rhône-Alpes, la CCI de région Auvergne, la DIRECCTE Auvergne - Rhône-Alpes, la direction régionale Auvergne - Rhône-Alpes de Business France, l'UIMM Rhône-Alpes / Auvergne et la FIM Rhône-Alpes ont convenu fin 2015 de mener ensemble, en tant que partenaires, une étude visant à caractériser et à soutenir l'offre régionale en solutions pour l'Industrie du futur. Auvergne - Rhône-Alpes, grande région européenne du numérique et de l'équipement industriel, doit valoriser pleinement son offre de solutions, auprès des entreprises régionales, mais aussi ailleurs en France et partout dans le monde. Cette démarche se veut une contribution régionale à la mobilisation nationale pour l'Industrie du futur, projet au cœur du plan « Nouvelle France Industrielle ».

LA FORCE D'UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ENTREPRISES



*Carte des CCI Auvergne - Rhône-Alpes
Sièges et délégations au 1^{er} janvier 2017

Au 1^{er} janvier 2017, la CCI de région Auvergne et la CCI de région Rhône-Alpes fusionnent* pour devenir une **unique CCI de région.**



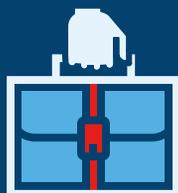
7 808 500

habitants



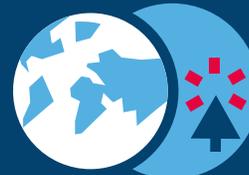
242,5

milliards d'€ de PIB



360 000

établissements ressortissants
de l'industrie, du commerce
et des services



17 000

exportateurs qui assurent
12,4 % des exportations
nationales



▶ LA RÉGION AUVERGNE - RHÔNE-ALPES BÉNÉFICIE DE PUISSANTS ATOUTS :

- ↳ son positionnement stratégique de **carrefour européen**
- ↳ la **proximité d'importants marchés** et ses **pôles de compétences**
- ↳ un **cadre de vie remarquable**, une **population jeune, active et en croissance**
- ↳ **ses entreprises qui génèrent sa richesse** et constituent l'un de ses premiers ciments



▲ **CCI DE RÉGION RHÔNE-ALPES**

32, quai Perrache - CS 10015
69286 Lyon Cedex 02
T. 04 72 11 43 43
www.rhone-alpes.cci.fr

